

Bureau : 7 Place du 9 Juin 1944 Piste : 262 Rue de la Peyenniére 53100 MAYENNE

> 09 52 23 89 12 06 07 36 43 04

Agrément E 17 053 000 20 N° déclaration d'activité 52530056353

- PERMIS B -

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir la catégorie B du permis de conduire. Le permis B permet la conduite de véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises, les véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris). Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg, et si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Avoir minimum 17 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
Satisfaire aux conditions médicales et administratives
Pour les candidats âgés de 17 à 25 ans , être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC)

INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R). Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique: Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils: Salle de cours équipée d'un ordinateur, d'un vidéo -projecteur, tableau, outils pédagogiques et réglementaires, documentation professionnelle

Véhicules : Véhicules à boite manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire

LIEUX DE FORMATION:

Pour la partie théorique, 7 place du 9 Juin 1944 - 53100 MAYENNE, et pour la partie en circulation, les routes du territoire national

HORAIRES

A définir avec l'auto-école

DUREE

Minimum 20 heures de conduite obligatoire en boîte manuelle Minimum 13 heures de conduite obligatoires en boîte automatique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Livret d'apprentissage au permis B Fiche individuelle de suivi

DIPLÔME VISE

Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans.

Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE - PERMIS B TRADITIONNEL - CONDUITE SUPERVISEE

1. MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. Suivre un itinéraire de manière autonome.